

Extrait des décisions de la séance municipale du 9 septembre 2024

début: 16h08

Présidence :

M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux:

Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Mme Muriel Preti

MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et

M. Michel Rochat

Invitations

- de déléguer Mme Muriel Preti à la séance d'information de la Paroisse du Jorat le 26 septembre 2024;
- d'excuser la Municipalité qui ne pourra pas se rendre aux assemblées générales de l'Université populaire de la Broye, l'Association vaudoise des communes délégatrices et d'Holdigaz.

Demande de soutien

de soutenir financièrement le Festival Offenbach St-Saphorin pour leur édition en 2025.

Réception des nouveaux habitants

de retenir le site de la fête de Vullirouge pour organiser la réception des nouveaux habitants. A ce jour, 1018 personnes sont arrivées entre le 1er décembre 2018 et le 4 septembre 2024.

Fractionnement de parcelle

de retourner l'avis de fractionnement pour la parcelle N°4482 au bureau Gemetris SA en confirmant que le fractionnement signalé ne contredit aucune règle en vigueur sur les constructions.

Ordonnance pénale

malgré les explications recues, de maintenir l'ordonnance pénale N°27/2024 de Fr. 170.00.

CAMAC 208777 / Théâtre du Jorat

d'accepter le choix de la Fondation pour le toit de la future annexe, soit un revêtement en quartz-zinc (couleur gris clair).

CAMAC 230578 / Wuillemin Françoise

de mettre à l'enquête publique la construction d'un balcon au 2e étage de l'immeuble sis sur la parcelle N°4434.

CAMAC 236516 / Pittet Pascal et Mary Claude

de transmettre à la Camac le dossier N°236516 qui concerne la rénovation de la toiture de l'immeuble sis sur la parcelle N°4083. Ce dossier est dispensé d'enquête publique vu que tous les voisins parcellaires ont d'ores et déjà donné leur accord.

CAMAC 228594 / Monachon Michel et Devals Nicole

d'autoriser le remplacement de la couverture existante du hangar par des panneaux sandwich type Montana de couleur gris anthracite sur la parcelle N°360.

Parcelle N°4062

de valider l'échantillon de peinture pour la réfection des volets en rouge.

Au nom de la Municipalité

Patrick Emery

Le Syndic

Valerie Pasteris